



Direction des Ressources Humaines

Numéro du Poste :
Date de validation de la fiche de poste (DRH) : 25/05/2020
Date de proposition de modification : 15/05/2020
Quotité du temps de travail : 100%

MEDECIN TERRITORIAL COORDONNATEUR
Enfance, Jeunesse, Famille (EJF) / Protection Maternelle et Infantile(PMI)

Catégorie A

Cadre d'emplois des médecins territoriaux

Niveau de régime indemnitaire : A1

Finalités de la fonction

Sous l'autorité de la Directrice de la Maison Sociale, le médecin territorial coordonnateur EJF/PMI de la maison sociale est chargé de :

Impulser et développer une politique territoriale, plus particulièrement dans le domaine des politiques médicales, adaptées aux besoins et aux réalités locales,

Assurer sur son territoire en lien avec le médecin conseil départemental EJF/PMI la mise en œuvre de la politique départementale et en lien avec la directrice de la Maison sociale.

Piloter et coordonner l'activité des agents de son service

Etre garant de l'application de la réglementation et de l'application des politiques départementales en lien avec les services centraux

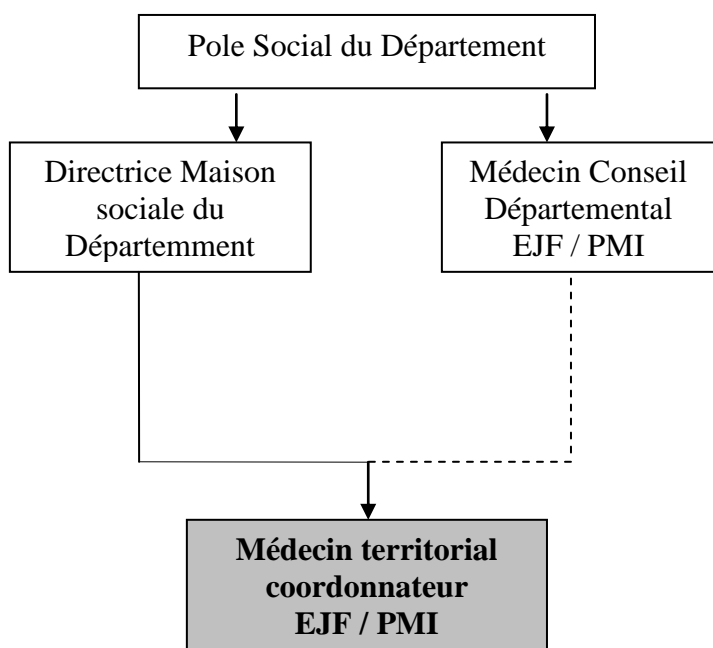
Contribuer à la transversalité entre les différents services de la maison sociale dans la mise en œuvre des politiques médico-sociales afin de maintenir la prise en charge globale de l'usager

Mettre en œuvre et coordonner les politiques d'actions médico-sociales sur toute la maison sociale

Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de territoire

Remplacer ou suppléer la Directrice ou le Directeur adjoint en son absence

Positionnement dans l'organigramme



Relations externes au service

Au Département :

- Equipe de la MSD
- Foyer de l'Enfance
- Services EJF/PMI

Hors Département :

- Communes
- Ecoles
- Structures d'accueil de la petite enfance
- Structures de soins : centres hospitaliers, centres d'action médico-sociale précoce, centres médico-psychologiques
- Professionnels de santé
- Réseau périnatal des 2 Savoie
- Partenaires de l'action médico-sociale
- Enfants, familles

Activités

Management de l'équipe et gestion du service

Coordonner, organiser, planifier et assurer la gestion des activités médicales et administratives de l'ensemble du service

Etre à l'interface avec le médecin conseil départemental de la Direction EJF/PMI

Organiser et contrôler la bonne circulation de l'information et animer des réunions de service de l'ensemble du personnel médical de la MSD

Veiller à la bonne application des consignes, procédures et législations et à l'actualisation des procédures et au suivi des évolutions législatives et réglementaires

Concevoir et développer des outils de suivi (rapports, statistiques, tableaux de bord...) afin de rendre compte et de dresser un bilan, une évaluation du fonctionnement et des activités du service, en lien avec les Directions et la MSD

Etre le référent des internes en médecine

Missions spécifiques au domaine d'intervention

Etre force de proposition auprès de la Directrice de la Maison Sociale et de la Directrice départementale sur les évolutions de la politique départementale et sur les projets à mener sur le territoire et lui apporter une expertise technique

Etre porteur du cadre institutionnel auprès des usagers ; assurer la régulation entre l'utilisateur et les professionnels médicaux.

Par délégation de la Directrice, animer et gérer certains dispositifs internes (commissions, comités, groupes de travail ...) ou assurer la représentation de la MSD à l'extérieur

Animer et impulser le réseau de partenaires et d'institutionnels du territoire

Organiser le recueil des informations nécessaires à une bonne connaissance des interventions et des besoins médicaux

Participer aux réunions techniques départementales organisées par la MSD

Apporter une réponse adaptée aux situations d'urgence et de danger à la personne

Organiser l'articulation entre les interventions des différents agents de la MSD, son pôle et les services centraux

Accompagner, coordonner et impulser les projets de proximité et favoriser la participation des usagers et le développement de réseaux de partenaires locaux

Prévention, protection de l'enfance et suivi médical des jeunes enfants

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques départementales en matière d'EJF / PMI

Assurer les interventions de prévention médico-sociales de PMI en faveur des enfants de moins de 6 ans : consultations de nourrissons, bilans de santé en école maternelle

Etre garant du suivi médico-social des enfants à risque à partir de l'analyse des certificats de santé et des liaisons hospitalières

Participer à la détection des besoins médico-sociaux sur le territoire en lien avec la Directrice de la MSD, le médecin conseil départemental EJF/PMI et le chef de service promotion santé et interventions de prévention médico-sociales

Susciter des actions de sensibilisation et d'information santé auprès des familles, en s'appuyant sur le centre de planification et en liaison avec les partenaires actifs dans ce domaine

Animer et impulser le réseau partenarial notamment avec les établissements de soins, les médecins scolaires et les médecins libéraux

Participer à tour de rôle avec les autres médecins à la cellule de recueil et de traitements des informations préoccupantes (CRIP)

Mission de contrôle et d'agrément sur son secteur

Etre garant de la mise en œuvre et du suivi des procédures d'agrément des assistantes maternelles et familiales (premières demandes, renouvellements et suivi de l'agrément)

Etre garant de la mise en œuvre et du suivi des procédures d'agrément des modes d'accueil collectifs de la petite enfance sur la MSD de rattachement, et participer au contrôle des conditions d'accueil

Animer la commission d'aide à la décision pour les demandes d'agrément

Soutien et encadrement technique

Assurer l'encadrement technique des sages femmes et des puéricultrices de PMI de la MSD

Organiser en liaison avec la directrice et selon la responsabilité de chacun, la coordination des interventions des professionnels de PMI sur le territoire

Apporter un appui technique aux travailleurs sociaux et médico-sociaux sur tout sujet de sa compétence (suivi des jeunes et des familles, projets et actions collectives...)

Participer aux réunions initiées par la Directrice de la MSD, le médecin Départemental EJF/PMI, ou le chef de service promotion santé et interventions de prévention médico-sociales

Participer aux réunions d'encadrement de la MSD

Référent de la documentation médicale

Responsabilités et contraintes particulières de la fonction

Délégation de signature pour certains actes

Remplacer ou suppléer la Directrice en son absence.

Etre garant du respect du code déontologique médical et de la qualité des interventions

Participer aux permanences de placement en urgence d'enfants et assister, en cas de besoin, les travailleurs médico-sociaux pour les situations d'enfants confiés

Compétences requises pour le poste

Permis, habilitation ou titres spécifiques : Diplôme d'Etat de médecine : spécialiste en pédiatrie ou généraliste possédant une expérience en pédiatrie
Permis B

<u>Compétences techniques</u>	Connaissance	Maîtrise	Expertise
Missions et dispositifs institutionnels dans le domaine de la prévention et de la protection de l'enfance		X	
Code de la Santé publique		X	
Cadre réglementaire et juridique des modes d'accueil et de la petite enfance		X	
Ingénierie de projets		X	
Utilisation des outils informatiques	X		
Techniques de communication et de négociation	X		
Techniques d'animation d'équipe et de réunion	X		

<u>Compétences relationnelles</u>	Souhaitée	Indispensable
Disponibilité		X
Discrétion, confidentialité (secret professionnel)		X
Autonomie, prise d'initiative		X
Travail en équipe		X
Transmission des connaissances		X
Analyse		X
Ecoute		X
Adaptation		X
Force de proposition		X

Caractéristiques

Résidence administrative : Chambéry

Temps complet

Horaires de travail : 39h/semaine + RTT (*Particularité* : Le médecin peut être susceptible d'assurer des interventions et consultations prioritaires en remplacement d'un autre médecin territorial d'une autre MSD (absences hors congés) ou en cas de temps médical insuffisant)

Travail le dimanche et jours fériés : NON

Port de charges : NON

Port d'équipement de protection individuelle : NON

Port de vêtement de travail : NON

Astreintes : NON

Moyens spécifiques : NON

Déplacements sur le département : Oui

Nombre de points de NBI : 25 pts (Adjoint à un conseiller technique en matière de politique sociale ou médico-sociale)

Facteurs d'évolution du poste à deux ans (à remplir le cas échéant)

Activités nouvelles	Compétences requises	Evolution des moyens ou des conditions de travail